



Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais rapport des faits saillants du rapport financier 2021 et de l'auditeur indépendant 2021.

1. Les états financiers, consolidés avec ceux de la Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée-de-Châteauguay (RIAVC), donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier au 31 décembre 2021.

2. L'excédent des revenus sur les dépenses (charges) de la Municipalité résulte en un surplus de 31 608,15 \$ pour l'année 2021.

3. Les revenus réels non consolidés de la Municipalité comparés aux revenus budgétés 2021

Revenus réels	2 643 716 \$
Revenus budgétés	3 037 561 \$
Écart	(393 845) \$
<u>Principales explications</u>	
Transfert (TECQ 2019-2023)	(459 270) \$
Droits de mutation immobilière	95 254 \$
	(364 016) \$

4. Les dépenses (charges) réelles non consolidées de la Municipalité comparées aux dépenses (charges) budgétées 2021.

Dépenses réelles	2 612 107 \$
Dépenses budgétées	3 037 561 \$
Écart	(425 454) \$
<u>Principale explication</u>	
Infrastructure (projets non réalisés)	(542 500) \$

5. Les surplus accumulés (excédents), fonds de roulement et réserves

5.1 Surplus non affectés

Au 31 décembre 2020	238 309 \$
Au 31 décembre 2021	250 449 \$
Variation de	12 140 \$

5.2 Fonds de roulement

Au 31 décembre 2020	17 084 \$
Au 31 décembre 2021	22 574 \$
Variation de	5 490 \$

5.3 Réserve d'assainissement

Cette réserve est mise en place en prévision du traitement des boues accumulées dans les étangs aérés. Cette réserve est totalement financée par une tarification spécifique et exclusive aux résidents utilisateurs du réseau d'égouts.

Au 31 décembre 2020	62 621 \$
Au 31 décembre 2021	88 791 \$
Variation de	26 170 \$

6. Suivi des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés

Total des surplus (excédents) de fonctionnement accumulés de la Municipalité à l'exception des réserves financière et fonds réservés

Au 31 décembre 2020	369 362 \$
Au 31 décembre 2021	379 925 \$
Variation de	10 563 \$

7. Principales activités d'investissement financées par le programme TECQ 2019-2023

7.1 Asphaltage des rues du Forgeron et du Mémorable

Paiement de :	121 324 \$
Financement TECQ	51 351 \$

7.2 Asphaltage de la montée Grande-Ligne

Paiement de :	272 627 \$
Financement TECQ	272 627 \$

7.3 Asphaltage de la montée Rivière-des-Fèves Sud

Paiement de :	128 280 \$
Financement TECQ	128 280 \$

Le rapport financier 2021 détaillé est public et disponible pour consultation au centre municipal durant les heures régulières de bureau.

Je suis à votre disposition pour répondre à vos questions.

Lucien Thibault

LUCIEN THIBAULT, Maire suppléant